



BAK/BG

Parquet Général près la Cour de Cassation

Le Procureur Général

N<sup>o</sup> 5485/D.024/1807/PGCCAS/BAK/2022.

Vu au PG/GOMA

le 21/05/22  
Sec. V. Villane

N<sup>o</sup> 5485, 5383, 5221, 5234, 5235



TRANSMIS copie pour information à :  
Maître MBENGI MAYELE, c/ Cabinet  
YOKO, 5448, Avenue de la Justice à  
KINSHASA/GOMBE.

KINSHASA, le  
LE PROCUREUR GENERAL,  
Firmin MVONDE MAMBU

Objet : Demande en communication du dossier  
RMP 007/PG/LKO ouvert devant le Parquet  
Général près la Cour d'Appel du Nord-Kivu.

A Monsieur le Procureur Général  
près la Cour d'Appel du Nord-Kivu

à GOMA.

Monsieur le Procureur Général,

Pour me permettre d'examiner les doléances du  
Maître MBENGI MAYELE contenues dans sa lettre n<sup>o</sup>CAB/YY/J2N/09/22/2022 du 29 avril  
2022, je vous demande de me communiquer le dossier dont les références sont reprises en  
marge, en instruction à votre office.



LE PROCUREUR GENERAL,  
Firmin MVONDE MAMBU